



# PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA) EN FAVEUR DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANCAISES

2020 - 2029



Compte rendu de la

## **Commission thématique « Sensibilisation » 2024**

du [Plan national d'actions \(PNA\)](#)

[en faveur des tortues marines des Antilles françaises](#)

[2020-2029](#)

### **Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique**

Mercredi 2 octobre 2024

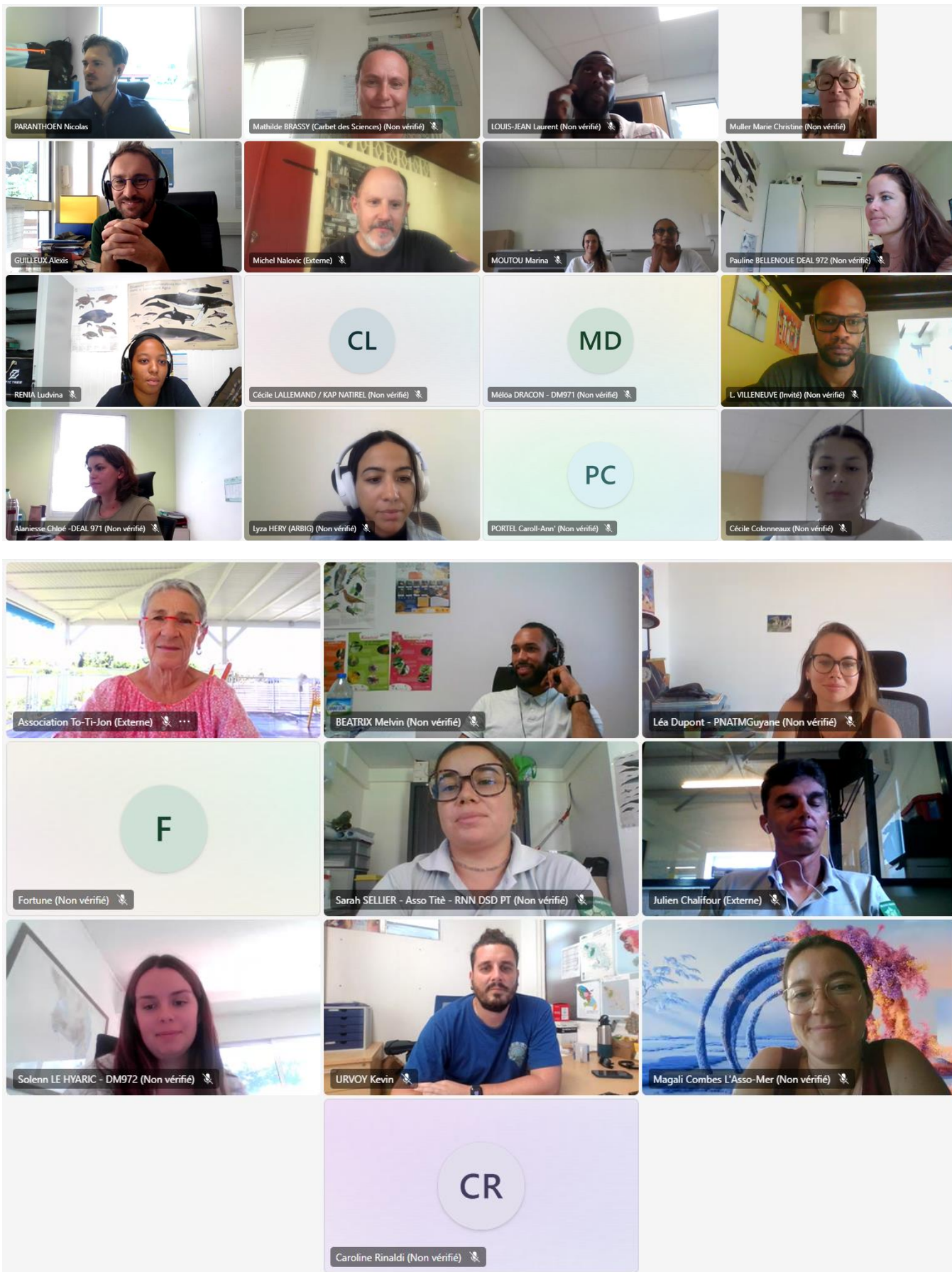
8h – 12h30

<b>Commission thématique SENSIBILISATION 2024 du PNATMAF</b>		
<b>Dates et heure :</b> le mercredi 02 octobre 2024, 8h à 12h30		
<b>Lieu :</b> visioconférence (via <i>Teams</i> )		
<b>Participants :</b> cf. Annexe 1 : Liste des participants à la commission « Sensibilisation » 2024		
<b>Documents joints :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Commission "Sensibilisation" 2024 du PNATMAF - ordre du jour</a></li> <li>- <a href="#">Commission "Sensibilisation" 2024 du PNATMAF - bilan des avancées 2024</a></li> <li>- <a href="#">Commission "Sensibilisation" 2024 du PNATMAF - présentation en séance</a></li> </ul>		
<b>Rédacteurs compte-rendu :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ludvina RÉNIA (ONF)</li> <li>- Nicolas PARANTHOËN (ONF)</li> </ul>		
Version du document	Date de diffusion	Liste de diffusion
Projet de compte-rendu – v1	15 octobre 2024	DEAL Guadeloupe et Martinique Équipe d'animation du PNA
Projet de compte-rendu – v2	20 novembre 2024	Participants à la commission
Version finale – vF	28 novembre 2024	Réseau Tortues Marines Antilles françaises
<b>Nombre de pages :</b> 22 + annexes		

**NB :** tous les documents cités dans le présent compte-rendu et soulignés en bleu sont téléchargeables *via* des liens hypertextes.

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>2. VOLET SENSIBILISATION .....</b>	<b>7</b>
1. ACTION 33 : POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRES DU GRAND PUBLIC ET DES SCOLAIRES .....	7
1. <i>Campagnes de communication médiatique .....</i>	7
2. <i>Supports pédagogiques et d'information .....</i>	9
3. <i>Encadrement du public pour l'observation des pontes de tortues marines.....</i>	11
4. <i>Animations scolaires et grand public.....</i>	13
5. <i>Création de panneaux signalétiques d'information du RTMAF .....</i>	16
2. ACTION 34 : CREER ET ANIMER UN SITE INTERNET ET/OU DES RESEAUX SOCIAUX COMMUNS POUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DU PNA .....	18
3. ACTION 35 : METTRE EN PLACE DES OUTILS ET ACTIONS SPECIFIQUES POUR LES ELUS, TECHNICIENS DES COLLECTIVITES, LES PROFESSIONNELS DE LA PECHE, DU NAUTISME ET DU TOURISME .....	20
4. ACTION 36 : ÉTUDIER LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DES TORTUES MARINES ET VALORISER LES DONNEES AUPRES DES DECIDEURS .....	22
<b>3. CLOTURE DE LA COMMISSION « SENSIBILISATION » .....</b>	<b>22</b>



## Relevé de propositions de la commission SENSIBILISATION 2024 du PNATMAF

Actions	Pilote(s)	Propositions
<b>Volet sensibilisation</b>		
<b>Action 33</b> Poursuivre les actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires	Antilles	
	<b>Animation PNA</b>	<b>01.</b> poursuit la communication médiatique en 2025 lors des périodes sensibles (manifestations festives, vacances scolaires), en ciblant des productions et diffusions à moindre coût : message à bord des compagnies aériennes, sollicitation de membres bénévoles, d'influenceurs, etc.
	<b>Commission</b>	<b>02.</b> propose le renouvellement des supports pédagogiques et d'information suivants, dans l'ordre des coûts associés à leur commande : <b>(i)</b> autocollants et livrets pédagogiques pour le RTMG et le RTMM, <b>(ii)</b> maquettes 3D d'une coupe de nid, <b>(iii)</b> bâches imprimées des traces de montées à taille réelle pour le RTMM, <b>(iv)</b> posters « tortues marines » de la SHF, <b>(v)</b> encarts de sensibilisation sur les cartes de randonnées en Martinique, <b>(vi)</b> supports de visites virtuelles
	<b>Commission</b>	<b>03.</b> propose <b>(i)</b> l'envoi d'un sondage au RTMAF pour recueillir les avis sur les prescriptions à inscrire dans une « <i>Charte de bonne conduite pour une découverte respectueuse des tortues marines en ponte</i> » révisée à l'échelle des Antilles françaises, et <b>(ii)</b> l'organisation d'un groupe de travail dédié à la validation de cette charte
	<b>ÉcoLambda L'ASSO-Mer AGRNSM</b>	<b>04.</b> poursuivent l'animation de sorties nocturnes en 2025, en appliquant la charte de bonne conduite qui sera révisée à l'échelle du PNATMAF
	Martinique	
	<b>Carbet des sciences</b>	<b>05.</b> poursuit la coordination des animations scolaires et grand public avec les associations partenaires dans le cadre de la convention ONF signée jusqu'au 30 juin 2025. L'animation du PNA a sollicité un financement de la CTM pour la poursuite des animations au-delà de cette échéance)
	Guadeloupe et Saint-Martin	
	<b>AGRNSM</b>	<b>06.</b> poursuit ses actions de sensibilisation à Saint-Martin à destination de (i) 10 établissements, (ii) deux Aires Marines Éducatives, et (iii) le grand public (dont ses éco volontaires)
	<b>Animation PNA</b>	<b>07.</b> relancera le marché de 3 ans pour des animations scolaires et grand public et la réalisation de supports pédagogiques, sous réserve d'attribution du financement FEDER par la Région Guadeloupe
<b>Action 34</b> Créer et animer un site internet et/ou des réseaux sociaux TM communs pour l'ensemble des territoires du PNA	Antilles	
	<b>Commission</b>	<b>08. (i)</b> invite la création d'un groupe de travail du RTMG pour valider le contenu des panneaux signalétiques d'information en Guadeloupe et Saint-Martin, considérant les réticences exprimées sur la base des panneaux présentés, tant au niveau des visuels que du contenu, des messages et de la destination, sans parler du mélange avec les aires protégées en-tête des panneaux ; avant <b>(ii)</b> de lancer une consultation pour une infographie commune aux trois territoires en 2025 d'après le contenu validé. Elle maintient l'objectif d'installer les panneaux en 2025 d'après le schéma d'implantation territorial prévu début 2025 pour la Martinique et à prévoir pour la Guadeloupe et Saint-Martin
<b>Action 34</b> Créer et animer un site internet et/ou des réseaux sociaux TM communs pour l'ensemble des territoires du PNA	<b>Commission</b>	<b>09.</b> propose d'améliorer l'expérience de navigation sur les sites web d'après les recommandations du Carbet de sciences, et d'améliorer la notoriété, le référencement et l'augmentation du nombre de pages hébergées sur le site Antilles en vue de fusionner les 3 sites à moyen terme
	<b>Animation PNA</b>	<b>10.</b> poursuit l'animation des pages Facebook du réseau tortues marines Guadeloupe et du réseau tortues marines Martinique via un calendrier éditorial, en s'attachant à la qualité des informations diffusées

Actions	Pilote(s)	Propositions
<p><b>Action 35</b> Mettre en place des outils et actions spécifiques pour les élus, techniciens des collectivités, les professionnels de la pêche, du nautisme et du tourisme</p>	Antilles	
	Commission	<p><b>11.</b> propose que l'animation du PNA : <b>(i)</b> réédite l'envoi d'au moins un courrier par an aux élus des municipalités et EPCI pour rappeler l'existence du PNATMAF, les enjeux spécifiques à leur territoire, et les leviers relevant de leurs compétences pour réduire les menaces ; une note spécifique à l'activité de ponton du territoire sera jointe à ces courriers, ainsi qu'une invitation à signer la charte du RTMAF ; <b>(ii)</b> pilote une mise à jour des référents « biodiversité et environnement » au sein des collectivités, pour actualiser l'annuaire du RTMAF et les ajouter à la liste de diffusion ; <b>(iii)</b> rencontre quelques-unes de ces collectivités, notamment sur le terrain pour observer les enjeux et donner suite aux menaces identifiées</p>
<p><b>Action 36</b> Étudier les aspects socio-économiques des tortues marines et valoriser les données auprès des décideurs</p>	Antilles	
	Animation PNA	<p><b>12.</b> propose d'envoyer un courrier à l'enseigne Décathlon pour lui demander le retrait sans délai des étiquettes associées à la vente de gourdes dont 1% des bénéfices est soi-disant reversé au RTMG et au RTMM</p>



## 1. Introduction

**Nicolas PARANTHOËN (animation PNA)** accueille et remercie les participants pour leur présence à cette commission thématique organisée en visio-conférence.

**Réseau** : tour de table (cf. Annexe 1 – Liste des 36 participants).

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** rappelle l'organisation de la gouvernance, depuis la proposition des [Comités techniques \(COTEC\) n°3 en 2020](#) et validée en [Comité de pilotage n°3](#) : une réunion, appelée « commission thématique », est organisée depuis 2021 pour chaque volet du PNA (*i.e. conservation, connaissance et sensibilisation*) et commune aux 3 territoires, en préparation des COTEC. Il s'agit pour les acteurs du réseau tortues marines des Antilles françaises (RTMAF) de mieux se connaître, de présenter un **bilan provisoire des actions menées sur chaque territoire en 2024, et de proposer les actions à poursuivre, à démarrer ou à arrêter en 2025**.

L'animation du PNA **compilera les propositions des commissions, fera leur estimation budgétaire** et les présentera aux COTEC Guadeloupe/Saint-Martin d'un côté (10 décembre) et Martinique de l'autre (3 décembre). Sur la base des financements disponibles ou à rechercher sur chaque territoire, **les membres des COTEC prioriseront les propositions d'actions**, qui seront enfin présentées au **COFIL au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, pour valider le programme d'actions 2025 par territoire**.

Les enjeux, objectifs et actions qui figurent au volet « sensibilisation » du PNA sont rappelés, au même titre que [l'ordre du jour](#).

Les propositions de la [commission thématique « Sensibilisation » 2023](#) seront rappelées en amont de chaque action, afin de mesurer leur état de réalisation et les difficultés rencontrées.

Une fois n'est pas coutume pour ces commissions à vocation technique, un focus est réalisé sur les financements. La **stratégie de financement des actions du PNA et sa mise en œuvre** sont rappelées en [diapositives 5 et 6](#).

**En Guadeloupe**, l'année 2024 est marquée par la longue instruction du dossier **FEDER 2024-2026** déposé par l'animation du PNA le 4 mars, pour un **budget de 691 k€** (dont 157 k€ en 2024) en faveur d'actions du PNATMAF. Malgré des délais d'instruction annoncés de 4 mois par la Région Guadeloupe, le dossier est toujours en phase d'instruction (passage en comité de sélection fin octobre). Par ailleurs, l'ONF reste en attente d'un solde de 234 231 € sur la précédente opération FEDER qui était portée entre 2018 et 2022 par l'animation du PNA, ce qui ne permet plus à l'établissement de continuer à engager des dépenses sur fonds européens. Ce faisant, les marchés de prestations lancés en 2024 restent en attente du financement FEDER pour être attribués. C'est le cas pour l'action n°33 de réalisation d'animations scolaires et grand public qui n'a donc pas été engagée.

**En Martinique**, le dossier de demande de **subvention 2024-2025 de 40 k€** en faveur d'actions du PNATMAF déposé le 2 octobre 2023 par l'animation du PNA auprès de la **Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)** n'a pas été retenu. Une version allégée à **15,8 k€** a été déposée le 5 juin. Elle n'a pas été retenue pour 2024, mais est inscrite à la demande de budget 2025. Les subventions de 39 k€ (dont 17k€ en 2024) et 75 k€ (dont 37,5 k€ en 2024) de la **DEAL** et du **Parc naturel marin (PNMM)** ont quant à elles été attribuées, permettant la bonne mise en œuvre d'une majorité d'actions.

Enfin, un [bilan des avancées 2024 d'après la programmation prévue](#) a été transmis aux membres de la commission pour prise de connaissance en amont de la réunion. Il n'appelle pas de remarque.

## 2. Volet sensibilisation

Priorité  
1

### 1. Action 33 : Poursuivre les actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires

*Bref rappel de l'action :*

- a) Organiser et mettre en œuvre le plan d'action « sensibilisation » chaque année (campagnes de communication et d'animations grand public et scolaires, manifestations, newsletters, articles, etc.)
- b) Développer des supports variés et adaptés (améliorer les supports existants, développer de nouveaux outils, mutualiser les outils à l'échelle régionale et nationale)
- c) Effectuer un bilan des actions de sensibilisation chaque année

#### 1. Campagnes de communication médiatique

**Rappel de la proposition n°8 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « L'animation du PNA poursuit les campagnes de communication médiatique en 2024 et 2025, sous réserve d'obtention des financements FEDER en Guadeloupe et CTM en Martinique ».**

Guadeloupe et St-Martin

La communication médiatique n'a pas été identifiée comme une priorité pour la Guadeloupe et Saint-Martin en 2024 compte tenu des financements disponibles. L'animation PNA informe toutefois que la [vidéo de présentation du projet de restauration écologique de plages de pontes à Marie-Galante](#) est diffusée sur l'Express des îles. La compagnie maritime COMADILE est aussi intéressée.

Martinique

**Ludvina RENIA (animation PNA) présente le bilan des actions de communication médiatique réalisées en 2024 en Martinique.** Une première campagne de communication de **7 jours** a eu lieu du 15 au 21 juillet, durant le Tour des Yoles. Une **banderole « Ta mer n'est pas une poubelle ! »** créée par les associations communicantes du RTMM a été installée sur un catamaran suiveur de la course. Une deuxième campagne de **31 jours** a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 31 août. Un **nouveau spot audio**<sup>1</sup> de 30 secondes a ainsi été diffusé sur les 2 radios : RCI (**37 diffusions**, soit entre 1 et 2 par jour) et NRJ (**105 diffusions**, soit entre 2 et 5 par jour). Les radios et créneaux de diffusion ont été sélectionnés en fonction des données d'audiences, en particulier du jeune public participant aux manifestations festives estivales. Une **interview**<sup>2</sup> a également été diffusée sur Martinique le 1<sup>ère</sup> le 13 août, rappelant les bons gestes à adopter en cas d'observation de tortues marines.

La communication médiatique n'était pas fixée comme action prioritaire en 2024. Il a toutefois été décidé de lancer ces campagnes en concertation avec la DEAL compte tenu des pressions liées aux manifestations festives comme la Mercury Beach ou le Tour de Yoles, en plein pic de ponte.

**Marie-Christine MULLER (Amicale Écolambda)** informe qu'une [vidéo](#) diffusée par L'Express des îles montre l'image d'une tortue marine qui coïncide avec le mot « *toucher* ».

**Marina MOUTOU (animation PNA)** explique que cette vidéo est connue de l'animation du PNA, et qu'un courrier avait été envoyé au Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) en 2019. Il avait répondu en justifiant sa démarche, sans prévoir pour autant une modification des images.

<sup>1</sup> « Pou pa déranjé sé toti-a, mi sé sa pou fè » : <https://www.tortues-marines-antilles.org/podcats>

<sup>2</sup> <https://youtu.be/S9JFNG73ykk>

**Mathilde BRASSY (Carbet des Sciences)** estime que cette vidéo ne doit plus tourner, ou être modifiée, car elle perturbe le message de sensibilisation du RTMAF. Elle propose de partager les coordonnées d'une *community manager* du CMT.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** propose de rééditer un courrier auprès du CMT. Cependant, même en cas de modification, cela n'empêchera pas la diffusion de l'actuelle version sur certains canaux.

### Perspectives 2025

**L'animation du PNA** propose de poursuivre la communication médiatique lors des périodes sensibles (manifestations festives, vacances scolaires), à l'image des campagnes réalisées en 2024 en Martinique. La sollicitation de membres bénévoles, d'influenceurs ou d'humoristes locaux pourrait faciliter ces campagnes, et augmenter leur notoriété à moindres coûts. La création d'une mini-série de spots radio sur différents thèmes est également proposée.

**Julien CHALIFOUR (Association gestion Réserve Naturelle St-Martin (AGRNSM))** souligne qu'il est important de bien choisir les lieux et événements pour toucher un large public, sans inviter à *profiter* des tortues. De nombreux comportements inappropriés sont encore observés à leur rencontre.

**Caroline RINALDI (Association Évasion Tropicale)** estime que les messages de sensibilisation ne doivent pas nécessairement être humoristiques. Ils doivent surtout être clairs, concis, et vulgarisés.

**Alexis GUILLEUX (animation PNA)** répond que la diffusion de messages au ton moins institutionnel et plus humoristique stimule la sensibilisation d'un plus grand nombre. Plusieurs retours indiquent que les messages traditionnels ne font pas forcément réagir. Enregistré bénévolement avec des collègues de l'ONF Martinique, le nouveau spot radio sous forme d'un dialogue décalé et en créole a été vivement salué par les partenaires. Il a aussi été diffusé dans les sets de fin de soirée.

**M. BRASSY (Carbet des Sciences)** rejoint cet avis et encourage les initiatives modernes pour toucher le plus grand nombre. Elle ajoute que le PNMM a travaillé avec un humoriste pour le Tour des Yoles, avec des messages de sensibilisation appréciés par le grand public.

**M-C. MULLER (Écolambda)** est favorable à la sollicitation d'artistes locaux pour relayer les messages.

**Pauline BELLENOUE (DEAL Martinique)** informe que la nouvelle directrice va se rapprocher des compagnies aériennes pour diffuser un message de sensibilisation à la réglementation environnementale à bord des avions. Elle propose donc de soumettre une proposition de message.

**La commission** salue cette opportunité de diffusion gratuite.

**C. RINALDI (Évasion Tropicale)** ajoute que des encarts de sensibilisation aux tortues ont déjà été publiés dans les magazines disponibles dans les avions ou agences de location de voitures.

**Tony NALOVIC (Association Trans Océans TM)** rappelle l'intérêt de mettre en avant le rôle d'espèce « parapluie » des tortues dans les messages de sensibilisation.

### **Propositions de la commission thématique SENSIBILISATION 2024 [Action 33] :**

**01. L'animation du PNA** poursuit la communication médiatique en 2025 lors des périodes sensibles (manifestations festives, vacances scolaires), en ciblant des productions et diffusions à moindre coût : message à bord des compagnies aériennes, sollicitation de membres bénévoles, d'influenceurs, etc.



## 2. Supports pédagogiques et d'information

Antilles

**Rappel de la proposition n°10 de la commission 2023 (modifiée en COTEC et validée en COPIL) : « La commission thématique plébiscite, sous réserve de financements complémentaires : (i) la réédition de nouveaux supports pédagogiques pour les animations en Guadeloupe, (ii) la création ou l'achat de droits de diffusion de supports audiovisuels (documentaire, film d'animation, spot de sensibilisation), (iii) la réalisation de nouvelles affiches et de t-shirts ».**

**M. MOUTOU (animation PNA)** présente un bref inventaire des supports pédagogiques, d'après celui établi exhaustivement en commission 2021 (cf. [diapos 45 à 64](#)). Ces outils sont aussi disponibles sur le [site internet](#). Elle invite la commission à échanger sur les supports les plus appréciés et percutants en vue d'un renouvellement, tout en considérant les contraintes budgétaires. Elle rappelle que l'animation du PNA n'est pas partisane des flyers qui peuvent générer des déchets.

### **Maquettes 3D**

**M-C. MULLER (Écolambda)** informe qu'elle dispose de deux silhouettes 2D (tortue verte et imbriquée). Elle serait intéressée par la fabrication de **maquettes 3D de tortues marines**.

**Cécile LALLEMAND (Kap Natirel)** rappelle que Alexandra LE MOAL (MissoCom) réalise des maquettes 3D solides et très réalistes en papier mâché. Il est possible de passer commande auprès d'elle.

**Sarah SELLIER (association Titè)** précise qu'un modèle iguane 3D réalisé par MissoCom coûte 3500 €.

**M. MOUTOU (animation PNA)** rappelle que les maquettes 3D actuellement utilisées lors des animations du RTMG avaient été financées dans le cadre d'un précédent marché ONF pour les animations scolaires et grand public, incluant le renouvellement d'outils pédagogiques.

**M. BRASSY (Carbet des Sciences)** informe que la **maquette anatomique 3D de tortue imbriquée** reçue fin 2023 (coût incluant la mallette de transport : 5 000 €) a été très utilisée pour les animations à l'Anse Dufour. Elle reste disponible à l'emprunt pour les membres RTMM et les formations RETOM.

**J. CHALIFOUR (AGRNSM)** rappelle que l'AGRNSM dispose d'une **maquette anatomique 3D de tortue caouanne** (1 390€ HT), de **tortillons**, et d'**œufs montrant les embryons en développement ou sortant de l'œuf** (45€/pièce HT), commandés auprès de CAP VERT 83 (cf. [diapo 24 de la commission 2023](#)). Ces supports sont notamment utilisés pour la formation des écovolontaires, et sont très appréciés par les enfants. Il ajoute que l'AGRNSM a pu acquérir une **imprimante 3D** via un financement OFB, qui sert à la fabrication de figurines et tortillons. Leur coût de revient est assez raisonnable. Sous réserve de délais suffisants et de quantités raisonnables, des commandes peuvent être passées auprès de l'AGRNSM avec prise en charge des fournitures.

**C. LALLEMAND (Kap Natirel)** indique qu'une maquette montrant la **coupe d'un nid** serait très intéressante (demande de devis possible auprès de [l.capvert@free.fr](mailto:l.capvert@free.fr)).

### **Livrets pédagogiques, posters, bâches, autocollants**

**C. RINALDI (Évasion Tropicale)** rappelle l'existence d'un **livret** apprécié sur le cycle de vie qui avait été créé en 2013, et pourrait être réimprimé. Elle ajoute que les **autocollants** avec le logo du RTMG ou « *pa woulé asi sab-la* » sont toujours de bons vecteurs d'informations et pourraient être reproduits à moindre coût, incluant le numéro d'appel de la ligne d'urgence.

**M. BRASSY (Carbet des Sciences)** rejoint cette demande d'autocollants pour le RTMM. Des **flyers** recto-verso d'information sur les tortues et iguanes sont également distribués lors des animations.

**Chloé ALANIESSÉ (DEAL Guadeloupe)** ajoute que des **encarts de sensibilisation** seront publiés sur les cartes de randonnée 2025 en Guadeloupe (cf. [diapo 29](#), financement DEAL à hauteur de 2 170 €).

**L. RENIA (animation PNA)** ajoute que des **t-shirts** ont également été commandés par l'animation du PNA pour les bénévoles du RTMAF, et seront prochainement distribués.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** demande si les **posters** réalisés par la Société Herpétologique de France (SHF), pour lesquels l'animation du PNA avait été consultée, ont été livrés à la DEAL.

**C. ALANIESSÉ (DEAL Guadeloupe)** se renseignera pour la DEAL Guadeloupe. Le visuel de ces posters est disponible en ligne (<https://lashf.org/wp-content/uploads/2024/03/Poster-Tortues-marines-des-Antilles1.pdf>).

**P. BELLENOUE (DEAL Martinique)** répond que quelques posters SHF avec les dessins de Maël DEWYNTER ont été reçus par l'OFB. La DEAL propose de passer une commande pour disposer d'un stock de 500 posters à distribuer aux associations communicantes du RTMM.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** demande quel accueil a été réservé en Guadeloupe aux **bâches représentant les traces de montées des 3 espèces à taille réelle** (cf. visuel en page 29 du rapport [Lallemant et Le Moal, 2024](#)), imprimées dans le cadre de la prestation de suivi des traces en 2023.

### Supports numériques

**M. MOUTOU (animation PNA)** propose d'insérer des **QR-codes** sur les futurs panneaux signalétiques d'information (cf. page 16) pour renvoyer à des vidéos du RTMAF. Elle propose également l'idée de créer des **visites virtuelles** de sites où seront implantés les panneaux, à l'image de ce qui a été réalisé par l'[Office de l'Eau](#).

**J. CHALIFOUR (AGRNSM)** rappelle l'existence de **casques de réalité virtuelle** utilisés par l'AGRNSM. Le coût d'achat des casques est abordable (100 à 200 €/pièce), mais le budget de réalisation et de montage des vidéos est plus conséquent (en particulier pour les images sous-marines). Une nouvelle série de films avec des images du territoire est d'ailleurs en cours de réalisation.

**L. RENIA (animation PNA)** informe que le PNMM propose également un film en réalité virtuelle de la biodiversité marine, narré par Coralie BALMY (association COCO AN DLO). Il serait intéressant de se rapprocher du PNMM pour avoir un retour d'expérience sur ce support.

**C. LALLEMAND (Kap Natirel)** rappelle que le [Parc National de Guadeloupe](#) (PNG) a également produit des visites virtuelles.

### **Propositions de la commission thématique SENSIBILISATION 2024 [Action 33] :**

**02. La commission** propose le renouvellement des supports pédagogiques et d'information suivants, dans l'ordre des coûts associés à leur commande : **(i)** autocollants et livrets pédagogiques pour le RTMG et le RTMM, **(ii)** maquettes 3D d'une coupe de nid, **(iii)** bâches imprimées des traces de montées à taille réelle pour le RTMM, **(iv)** posters « tortues marines » de la SHF, **(v)** encarts de sensibilisation sur les cartes de randonnées en Martinique, **(vi)** supports de visites virtuelles.

### 3. Encadrement du public pour l'observation des pontes de tortues marines

**Rappel de la proposition n°12 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « L'Amicale Ecolambda, l'Office du tourisme de Marie-Galante et l'ONF dressent le bilan des expériences passées (nombre de clients, recettes générées, temps passé par les guides, etc.) pour étudier un modèle économique en faveur de l'emploi local, et signent une convention d'encadrement du public pour l'observation des pontes de tortues marines à Marie-Galante, en veillant au strict respect des bonnes pratiques d'observation ».**

Marie-Galante

**M-C. MULLER et Gérard PORTECOP (Écolambda) présentent le bilan 2024 relatif aux sorties nocturnes pour l'observation des pontes des tortues marines à Marie-Galante.** Ces animations nocturnes sont encadrées par une convention annuelle tripartite signée par l'Office du Tourisme de Marie-Galante (OTMG), qui en assure la promotion et gère les inscriptions, l'Amicale Écolambda qui en assure l'animation pendant 4 heures, et l'ONF qui autorise l'activité commerciale en tant que gestionnaire du site, et qui valide la charte de bonne conduite en tant qu'animateur du PNA. **180 personnes** de tous horizons ont participé à ces sorties entre juillet et mi-septembre. L'OTMG n'a pas encore communiqué le bilan financier de la saison 2024. Les tarifs sont fixés à 15€ par adulte, 10€ par enfant de moins de 12 ans et 5€ pour les résidents de Marie-Galante. 75% du chiffre d'affaires est reversé à Ecolambda, ce qui permet de dédommager les animateurs jusqu'à 500 €, et d'acheter du matériel permettant d'optimiser les animations. Ces animations sont accueillies positivement, et permettent de sensibiliser le public aux bons gestes d'observation de la ponte, et plus généralement à la protection des tortues et de leurs habitats. Parmi les difficultés rencontrées, l'érosion de la plage de Trois-îlets par suite des houles cycloniques complique la détection des traces, et rend la marche à sec quasiment impossible. Les tortues ont d'ailleurs tendance à monter de plus en plus près de la route départementale. Par ailleurs, certains hôteliers et autres opérateurs privés proposent cette activité à leur clientèle sans le cadrage adéquat, tandis que d'autres, comme le Blue Dream, orientent leurs clients vers l'OTMG. L'association est en contact avec la gendarmerie en cas de dérive lors des observations de tortues. Parmi les perspectives d'amélioration, la signature anticipée de la convention permettrait un démarrage des animations plus tôt dans la saison. Il est également envisagé d'ouvrir les animations nocturnes aux scolaires.

**C. RINALDI (Évasion Tropicale)** félicite l'encadrement de cette activité à Marie-Galante, qui permet d'éviter les dérives observées à la mise en place de Kozé Toti (cf. détails en page 39 du [COTEC 2020](#)).

**C. LALLEMAND (Kap Natirel)** rejoint cet avis et rappelle qu'une charte avait été rédigée dans le cadre de Kozé Toti. Elle peut servir de base de travail pour réviser la charte de bonne conduite, et appréhender les dérives potentielles par des opérateurs extérieurs au RTMAF.

**J. CHALIFOUR (AGRNSM)** informe que des **sorties nocturnes** ont été organisées à destination des **gendarmes** à St-Martin, de manière à les sensibiliser et à les mobiliser sur leur protection.

## Martinique

**Magali COMBES (L'Asso-Mer) présente le bilan des tests de sorties nocturnes réalisées en Martinique.** Les sorties nocturnes font l'objet d'une forte demande de la part des adhérents – pour qui elles représentent aussi des moments de cohésion – et du grand public. Deux sorties ont donc été organisées après échanges avec l'animation du PNA. La première a été plafonnée à **12 adhérents** de l'association, encadrés par 2 animateurs, le 21 juin à **l'Anse Céron** (Prêcheur). La deuxième sortie a rassemblé **3 participants** encadrés par 2 animateurs, le 19 juillet, dans le cadre du projet de restauration écologique et citoyenne sur la **plage du Carbet** (RECC). Aucune tortue n'a été observée lors de ces sorties. L'animation à Céron a été organisée en deux groupes alternant une patrouille sur la plage et des activités sur la faune nocturne avec l'appui de supports pédagogiques. Au Carbet, la sensibilisation a été portée sur un diagnostic des menaces sur les tortues marines. En termes de perspectives, elle propose d'établir un **guide des animations nocturnes** en concertation avec l'animation du PNA et le RTMAF pour reconduire cette activité en 2025 (cf. [diapo 35](#)). Elle propose également de discuter sur la distance d'approche fixée à 10 mètres lorsque la tortue pond.

**Rappel de la proposition n°11 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « La commission propose que la « Charte de bonne conduite pour une découverte respectueuse des tortues marines en ponte » soit révisée à l'échelle des Antilles françaises ».**

## Antilles

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** introduit l'objet de la charte : les règles de bonne conduite doivent s'appliquer de manière homogène à **tous les publics ciblés**, qu'il s'agisse de clients sur prestation payante comme à Marie-Galante, d'adhérents associatifs comme à L'ASSO-MER, ou de partenaires divers comme les gendarmes sensibilisés par l'AGRNSM à St-Martin.

**A. GUILLEUX (animation PNA) présente une liste de prescriptions sujettes à débat pour figurer sur la « charte de bonne conduite pour une découverte respectueuse des tortues marines en ponte » (cf. [diapos 38 à 42](#)).** Il rappelle l'intérêt d'homogénéiser cette charte sur l'ensemble des Antilles françaises (structure encadrante, nombre de participants, durée de l'animation, liste du matériel imposé, définition des consignes à partager, distance d'approche autorisée, etc.). Il propose de lancer un **sondage** pour recueillir tous les avis sur ces prescriptions, en amont d'un groupe de travail dédié à la révision de cette charte. De façon globale, il rappelle l'importance d'un bon cadrage de cette activité, et encourage les animateurs à élargir le champ d'intérêt au-delà des tortues marines pour mobiliser et intéresser les participants en cas d'absence de montées.

**La commission** valide cette proposition de sondage préalable à un groupe de travail.

**Propositions de la commission thématique SENSIBILISATION 2024 [Action 33] :**

**03. La commission** propose **(i)** l'envoi d'un sondage au RTMAF pour recueillir les avis sur les prescriptions à inscrire dans une « Charte de bonne conduite pour une découverte respectueuse des tortues marines en ponte » révisée à l'échelle des Antilles françaises, et **(ii)** l'organisation d'un groupe de travail dédié à la validation de cette charte.

**04. Ecolambda, L'ASSO-MER et l'AGRNSM** poursuivent l'animation de sorties nocturnes en 2025, en appliquant la charte de bonne conduite qui sera révisée à l'échelle du PNATMAF.

#### 4. Animations scolaires et grand public

Martinique

**Rappel de la proposition n°1 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « Le Carbet des Sciences poursuit la coordination des animations scolaires et grand public avec les associations partenaires dans le cadre de la convention ONF signée jusqu'au 30 juin 2025. Les modalités de prise en charge des animations sur ou hors marché ONF présentées en commission sont validées (cf. [diapositive n°13](#)). Les associations partenaires proposeront une fourchette de tarif conseillé pour les animations réalisées hors marché ONF ».**

**M. BRASSY (Carbet des Sciences) présente le bilan provisoire des animations scolaires et grand public en 2024.** Une réunion organisée le 29 juin au Carbet des Sciences a rassemblé les associations partenaires (12 participants) pour faire le bilan à mi-parcours (juin 2024) de la convention (juillet 2023–juin 2025), et lancer la saison 2024-2025. En 2024, **7 associations** ont formalisés un partenariat avec le Carbet des Sciences, mobilisant **16 animateurs/trices**. L'objectif annuel de **40 hommes-jours** a été atteint en **10 mois** avec une majeure partie des animations réalisées **entre janvier et mai 2024**.

**Le bilan de juillet 2023 à juin 2024** fait état de **18,5 hommes-jours assurés auprès des scolaires** avec 1 seul intervenant, et **21 hommes-jours assurés auprès du grand public** avec le plus souvent 2 animateurs, soit **204 heures d'animation**. **16 communes** sur 34 en ont bénéficié, dont 15 sur les 27 littorales. Au total, **2 221 citoyens** ont été sensibilisés. Des zones particulièrement fréquentées comme l'Anse Dufour (Anses d'Arlet) ont bénéficié d'une augmentation de l'effort de sensibilisation, soit **7h d'animation/jour** et **155 personnes sensibilisées** en 2024.

D'un point de vue qualitatif, **56 fiches d'évaluation** des enseignants ont été reçues. Les animations scolaires sont très appréciées, avec un pourcentage élevé d'avis très positifs. Le ressenti des enfants fait également ressortir une appréciation très positive. D'autres animations auront lieu d'ici la fin d'année, à l'image de la **Fête de la Science** du 21 au 23 novembre où la caravane sera montée au Village, en partenariat avec Aquasearch pour une initiation aux sciences participatives.

**Pour 2025**, elle propose de rééditer une action le « *jour de la nuit* » qui sensibilise à la pollution lumineuse au début de la saison de ponte. Cette manifestation pourrait inclure des activités d'observation du ciel et de la faune nocturne. Elle propose également de poursuivre la sensibilisation des touristes à l'Anse Dufour dès le début de la haute saison touristique en décembre. Enfin, elle propose de consacrer du temps et des pistes de réflexion pour sensibiliser les campeurs sur plage.



Saint-Martin

**Rappel de la proposition n°2 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « L'Association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin poursuit ses actions de sensibilisation à Saint-Martin à destination de (i) 13 établissements scolaires et un organisme spécialisé sous convention, (ii) deux Aires Marines Éducatives, et (iii) le grand public (dont ses éco volontaires) ».**

**J. CHALIFOUR (AGRNSM) présente le bilan provisoire des animations scolaires et grand public en 2024.** À St-Martin, l'AGRNSM est la seule association qui propose des animations pédagogiques sur les tortues marines. La majorité des animations sont réalisées par **Vincent OLIVA**. L'AGRNSM réalise ses bilans sur une année scolaire. Il indique que les actions en 2024 ont été réalisées grâce à la convention de dotation de la DEAL, et connexe avec le projet ReCorEA (Résilience des récifs Coralliens et des Écosystèmes Associés) financé par l'OFB.

**Au bilan des animations scolaires 2023-2024**, un désengagement financier de la Collectivité de St-Martin n'a pas permis le recrutement d'un personnel en CDD d'un an pour répondre aux demandes croissantes d'intervention. Malgré cela, **44 animations** ont été réalisées au bénéfice de **38 classes de 13 établissements scolaires, 1 association et 1 centre spécialisé. 868 élèves ont été sensibilisés. 2 aires marines éducatives (AME)** portées par le **CE1 de l'école Happy School** à Grand-Case et le **CM1 de l'école primaire Clair Saint-Maximin** du Quartier d'Orléans ont pu travailler sur le cycle de vie des tortues, en abordant divers sujets comme la ponte, les sites d'alimentation et les espèces exotiques envahissantes. En fin d'année, ces deux classes ont pu passer le « *Bac Tortues Marines* » et participer à un jeu sur la biodiversité afin de valider leurs connaissances.

**Au bilan provisoire des animations scolaires 2024-2025**, une convention a été signée avec 10 établissements. En dépit de la volonté des établissements à s'inscrire dans la démarche, il émet une réserve sur la capacité à répondre à toutes les demandes. Au 1<sup>er</sup> octobre, **17 animations** ont été réalisées au bénéfice de **15 classes de 11 établissements, soit 350 élèves sensibilisés**. Un « *Concours de la biodiversité de St-Martin* » est prévu dans 6 établissements scolaires sous forme d'un jeu de plateau, dont les questions sont dédiées aux tortues marines. Un établissement vainqueur sera connu en fin d'année scolaire (juin 2025).

**Au bilan provisoire des animations grand public, 3 sorties nocturnes** organisées en août et septembre ont rassemblé **47 participants** dont des gendarmes/douaniers ainsi que leurs familles. **4 formations** organisées entre mars et septembre ont touché **42 participants**, permettant d'étendre la liste de diffusion à **491 destinataires**, et de compter sur **38 écovolontaires patrouilleurs**.

## Guadeloupe

**Rappel des propositions de la commission 2023 (validées en COTEC et COPIL) :**

**N°3 « Kap Natirel présentera le bilan des animations scolaires réalisées via le marché ARB-IG » ;**

**N°4 « Les associations du RTMG comptabilisent les heures d'animation en faveur des tortues marines réalisées hors marché » ;**

**N°5 « Kap Natirel poursuit le montage de son projet inter associatif visant à (i) concevoir de nouveaux outils pédagogiques pour le RTMG, (ii) créer et structurer une offre associative en éducation à l'environnement sur les tortues marines à destination des scolaires et du grand public, et (iii) former et professionnaliser les animateurs ».**

**N°6 « L'animation PNA dépose une demande de financement FEDER incluant 17000 € par an pendant 3 ans pour des animations et la réalisation de supports pédagogiques, en vue de lancer un nouveau marché sur la période 2024-2026, incluant les étudiants de l'Université des Antilles parmi les publics ciblés, en lien avec l'action n°24 du PNA ».**

**C. LALLEMAND (Kap Natirel)** précise que le marché de 4 mois (septembre à décembre 2023) attribué par l'ARB-IG avait permis de sensibiliser **1 305 enfants**<sup>3</sup>. Elle ajoute que le projet de re-végétalisation de la plage de l'Autre bord au Moule a permis de créer une AME. L'installation de panneaux de sensibilisation a permis de sensibiliser **1 084 personnes**.

**M. MOUTOU (animation PNA)** ajoute que malgré l'absence de financement FEDER, et donc d'attribution du marché, des associations du RTMG se sont mobilisées pour réaliser des animations bénévoles pour un total de **222 heures d'interventions estimées** d'après les retours reçus.

**C. FROIDEFOND (Association Tò-Ti-Jòn)** confirme la réalisation de **15 interventions** destinées aux scolaires et au grand public, et l'organisation de **2 olympiades de la biodiversité** en partenariat avec le PNG et ARB-IG.

**S. SELLIER (Association Titè)** indique que **474 élèves ont été sensibilisés à la Désirade**, portant sur la totalité des classes de l'île. **569 personnes** (dont 371 enfants et 198 adultes) ont été sensibilisés lors d'animations grand public.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** informera le RTMAF des retours concernant le financement FEDER en vue de relancer le marché d'animation pour 3 années en Guadeloupe.

**Propositions de la commission thématique SENSIBILISATION 2024 [Action 33] :**

**05. Le Carbet des Sciences** poursuit la coordination des animations scolaires et grand public avec les associations partenaires dans le cadre de la convention ONF signée jusqu'au 30 juin 2025. L'animation du PNA a sollicité un financement de la CTM pour la poursuite des animations au-delà de cette échéance.

**06. L'AGRNSM** poursuit ses actions de sensibilisation à Saint-Martin à destination de **(i) 10 établissements, (ii) deux Aires Marines Éducatives, et (iii) le grand public** (dont ses éco volontaires).

**07. L'animation PNA** relancera le marché de 3 ans pour des animations scolaires et grand public et la réalisation de supports pédagogiques, sous réserve d'attribution du financement FEDER par la Région Guadeloupe.

<sup>3</sup> [Kap Natirel 2024. Actions de sensibilisation à destination des scolaires sur les enjeux de conservation des tortues marines et de leurs habitats en Guadeloupe. Bilan final 2023](#)

## 5. Création de panneaux signalétiques d'information du RTMAF

Antilles

**Rappel de la proposition n°9 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « La commission plébiscite un projet de panneaux signalétiques d'information commun à l'échelle des Antilles françaises, à travers la validation concertée d'une infographie, de contenus communs et déclinés à chaque site, et d'un schéma d'implantation par territoire ».**

**P. BELLENOUE (DEAL Martinique)** indique que ce projet se déroule en 3 phases dont la première consiste en l'**élaboration d'un schéma d'implantation territorial**. La DEAL Martinique a budgétisé une enveloppe de 10 000 € en 2024 pour lancer une consultation dont les candidatures sont attendues pour le 21 octobre. Cette prestation durera 4 mois et permettra d'établir une liste de 60 plages ou sites pour implanter ces panneaux (cf. [diapo 60](#)). Une seconde phase consistera à concevoir une **infographie commune** de ces panneaux à l'échelle des Antilles françaises, avant une troisième phase pour **leur fabrication et leur pose**. S'agissant du contenu, **deux réunions d'échanges** ont déjà eu lieu en juillet et août avec les partenaires martiniquais, dont le PNMM, le PNRM, le Sanctuaire Agoa, l'animation du PNA, le Carbet des Sciences et la DEAL. Les partenaires du RTMAF avaient été sollicités en amont de ces réunions pour se prononcer sur le contenu. En Martinique, les partenaires ont opté pour une approche favorisant la transversalité des informations avec la biodiversité marine (mammifères, oiseaux, herbiers, etc.), et la déclinaison des panneaux selon **trois versions adaptées aux enjeux propres à chaque site d'implantation** : plage de ponte, site d'alimentation, ou thématique de la migration pour les ports et marinas. Pour chacune de ces versions, les partenaires ont proposé une organisation du panneau en 4 espaces : un espace pour informer sur les espèces de tortues marines observables, un espace pour les bons gestes à adopter, un espace de rappel réglementaire, et un espace pour une rubrique « *le saviez-vous ?* ». Le panneau pourra inclure un QR-code pour renvoyer vers le site internet. **La commission est invitée à se prononcer sur le principe des 3 versions adaptées au(x) enjeu(x) de chaque site, et aux 4 espaces d'information prévus**. Des visuels sont présentés à titre informatif pour illustrer la démarche (cf. [diapos 62 à 64](#)).

**C. RINALDI (Évasion Tropicale)** émet de fortes réticences globalement sur ce projet, à la vue des propositions de panneaux présentés tant au niveau des visuels que du contenu, des messages et de la destination, sans parler du mélange avec les aires protégées en-tête des panneaux. Souvenir amer de la conception de la caravane par la Martinique imposée en Guadeloupe et qui a nécessité de nombreuses heures de rectifications pour un résultat resté insatisfaisant. Elle fait remarquer entre autres que les tortues caouanne et olivâtre ne sont pas intégrées aux espèces qui peuvent être rencontrées, et relève des contenus trop vulgarisés voire inexacts pour assurer un minimum de rigueur scientifique dans les informations transmises. Enfin, si elle rejoint l'intérêt d'une charte graphique communes aux trois territoires, elle propose néanmoins de simplement moderniser les panneaux déjà existants en Guadeloupe.

**G. PORTECOP (Écolambda)** partage l'avis de C. RINALDI en faveur d'un contenu clair et concis, réduisant au minimum le texte.

**P. BELLENOUE (DEAL Martinique)** répond que la mention au PNMM et au sanctuaire AGOA en-tête du panneau a fait l'unanimité en Martinique. Elle entend que ce n'est peut-être pas le cas en Guadeloupe.

**Melvin BEATRIX (PNRM)** valide la déclinaison des panneaux en 3 versions selon les enjeux du site concerné. Pour les sites de ponte, il propose de faire apparaître une image des traces de montée. Il

invite à relier les anecdotes partagées avec les bons gestes à adopter (par exemple, le rôle de la température d'incubation avec la nécessité d'interdire les feux au sol). Enfin, il invite à clarifier certains pictogrammes dont la consigne n'est pas claire (ne pas toucher la tortue par exemple).

**M. BRASSY (Carbet des Sciences)** rappelle que les caravanes pédagogiques avaient été conçues d'après des notions de psychologie environnementale, avec un minimum de texte et des messages positifs. Elle rejoint l'intérêt d'insérer des QR codes pour développer les informations.

**C. ALANIESSÉ (DEAL Guadeloupe)** demande à l'avis de la commission sur la traduction en créole (voire en anglais pour St-Martin) des informations.

**C. LALLEMAND (Kap Natirel)** propose qu'un groupe de travail soit formé pour en discuter en Guadeloupe.

**Nathalie DUPORGE (Aquasearch)** rejoint l'avis de former un groupe de travail. L'optimisation des visuels déjà existants permettrait de partir d'une base commune. Elle rejoint l'intérêt d'un contenu simple et didactique minimisant le texte. L'entrée thématique selon l'enjeu du site est cohérente ; en revanche, il faudrait peut-être réduire le nombre d'espaces et simplifier les d'informations qu'ils contiennent.

**P. BELLENOUE (DEAL Martinique)** rejoint la proposition de former un groupe de travail en Guadeloupe pour affiner les attentes des acteurs locaux, avant d'organiser une séance de travail commune. Ces réflexions sont à conduire en amont de marché « infographie » prévu en 2025 par l'animation du PNA.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** informe que l'ONF Martinique a budgétisé la confection et la pose de 30 panneaux en Forêt Domaniale du Littoral pour 2025, sur financement de Mission d'Intérêt Général Biodiversité du MTECT, d'après les sites d'implantation et l'infographie qui seront retenus.

**Propositions de la commission thématique SENSIBILISATION 2024 [Action 33] :**

**08. La commission :** (i) invite la création d'un groupe de travail du RTMG pour valider le contenu des panneaux signalétiques d'information en Guadeloupe et Saint-Martin, considérant les réticences exprimées sur la base des panneaux présentés, tant au niveau des visuels que du contenu, des messages et de la destination, sans parler du mélange avec les aires protégées en-tête des panneaux ; avant (ii) de lancer une consultation pour une infographie commune aux trois territoires en 2025 d'après le contenu validé. Elle maintient l'objectif d'installer les panneaux en 2025 d'après le schéma d'implantation territorial prévu début 2025 pour la Martinique et à prévoir pour la Guadeloupe et Saint-Martin.

Priorité  
2

## 2. Action 34 : Créer et animer un site internet et/ou des réseaux sociaux communs pour l'ensemble des territoires du PNA

Bref rappel de l'action :

- a) Mutualiser les deux sites internet existants afin de créer un portail commun pour les Antilles
- b) Actualiser régulièrement le site internet et/ou les réseaux sociaux
- c) Favoriser la participation des acteurs pour faire remonter l'ensemble des informations, images, événements et bilans d'actions

**Rappel des propositions de la commission 2023 (validées en COTEC et COPIL) :**

**N°13** « L'animation du PNA poursuit l'administration et la mise à jour des sites internet des RTM et du fonds documentaire, et travaille sur l'amélioration de la notoriété, du référencement et l'augmentation du nombre de pages hébergées sur le site Antilles en vue de fusionner les 3 sites à moyen terme » ;

**N°14** « L'animation PNA poursuit la gestion des boîtes email des RTMG et RTMM ».

**N°15** « L'animation PNA poursuit l'animation des pages Facebook du [réseau tortues marines Guadeloupe](#) et du [réseau tortues marines Martinique](#) via un calendrier éditorial, en s'attachant à la qualité des informations diffusées ».

**M. MOUTOU (animation PNA) présente le bilan provisoire 2024 des sites internet et du fonds documentaire partagé.** Elle rappelle l'existence de 3 sites internet « réseaux tortues marines » depuis juillet 2021, dont le portail commun aux 3 territoires incluant la Guyane (<https://www.tortues-marines-antilles.org/>), le [site du RTMG](#) et le [site du RTMM](#).

**Le bilan des statistiques de fréquentation des 3 sites internet** sont présentées sur deux périodes du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 1<sup>er</sup> septembre 2023 / du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 1<sup>er</sup> septembre 2024 :

- Le site RTMAF a reçu **4 855 sessions en 2024** (4 934 sur la période 2022-2023). Parmi ces connexions, le site a recensé **3 338 visiteurs uniques** (3 234 en 2022-2023).
- Le site du RTMG a reçu **939 sessions** (627 sur la période précédente). Parmi ces connexions, le site a recensé **720 visiteurs uniques** (710 en 2022-2023).
- Le site du RTMM a reçu **6 017 sessions** (8 036 sur la période précédente). Parmi ces connexions, le site a recensé **4 673 visiteurs uniques** (5 953 en 2022-2023). Malgré ces statistiques en baisse, **le site du RTMM reste encore le plus fréquenté des trois**, expliqué par son ancienneté.

Comparativement à la période précédente, les pages plus visitées sur les 3 sites restent inchangées (*acteurs du réseau, tortues marines, emplois et stages, où et quand les observer*). En 2024, l'animation des sites internet et des pages Facebook a été rétrogradée au rang des priorités par les COTEC, expliquant notamment la stagnation des statistiques de fréquentation. Toutefois, la mise à jour du fonds documentaire a été maintenue, avec **35 documents ajoutés depuis l'an dernier**, ce qui porte à **210 le nombre de rapports et publications disponibles en ligne**.

**M. BRASSY (Carbet des Sciences)** informe que le Carbet des Sciences a été mandaté par l'animation du PNA pour faire un audit des 3 sites internet, dont elle présente les résultats. Les 3 sites RTMAF, RTMG, RTMM disposent d'une charte graphique et d'un design hétérogènes, parfois au sein d'un même site, induisant un manque de cohérence. Les pages sont peu attrayantes et les textes trop nombreux. Des soucis au niveau du dimensionnement des images ainsi que leur qualité ont été relevés. Elle ajoute que les pages internet ne sont pas adaptées à la lecture sur smartphone, qui représente pourtant 75% du trafic. **S'agissant des perspectives en 2025**, elle recommande d'homogénéiser la charte graphique des 3 sites web, d'adopter un design épuré et optimisé pour smartphones et tablettes, et de revoir l'arborescence du menu (cf. [diapos 73 et 74](#)).



**C. RINALDI (Évasion Tropicale)** estime que le maintien de chartes graphiques différentes permet de marquer la spécificité et l'historique de chaque territoire. Elle n'est pas favorable à la dynamique d'uniformisation, et reste favorable au maintien des trois sites internet.

**Laurent LOUIS-JEAN (PNRM)** est plutôt d'avis d'homogénéiser la charte graphique et de fusionner les sites internet, tout en conservant les spécificités locales via des pages dédiées. Cela permet de mieux centraliser l'information et d'adopter un discours plus clair et concis pour les utilisateurs.

**C. ALANIESSÉ (DEAL Guadeloupe)** s'interroge sur le coût de la réorganisation des sites internet.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** indique que cela sera arbitré lors du prochain COTEC d'après l'estimation budgétaire par l'animation du PNA. Il ajoute que la prestation attribuée au Carbet des Sciences visait également à assurer le paiement de l'abonnement des sites internet, car la plateforme Wix.com qui les héberge nécessite une carte bancaire.

**L. RENIA (animation PNA) présente le bilan provisoire 2024 des pages Facebook du RTMG et du RTMM.** La **page Facebook du RTMG** compte désormais **3 585 abonnés** (3 435 l'an dernier). Au 30 septembre, **6 500 utilisateurs** ont été atteints via les **8 publications en 2024**. Un pic d'activité est à noter en juin 2024, coïncidant avec le démarrage du pic de la saison de ponte.

La **page Facebook du RTMM** compte désormais **7 826 abonnés** (7 425 l'an dernier). Au 30 septembre, **6 800 utilisateurs** ont été atteints via les **41 publications en 2024**. Contrairement à la page de Guadeloupe, la page de Martinique a enregistré un pic d'activité en juillet 2024, coïncidant avec la publication qui a comptabilisé le plus de vues (**747 vues, 2 713 personnes touchées**) au sujet de l'ouragan BÉRYL, rappelant l'importance de ne pas toucher aux œufs de tortues excavés par la houle cyclonique.

#### **Propositions de la commission thématique SENSIBILISATION 2024 [Action 34] :**

**09. La commission** propose d'améliorer l'expérience de navigation sur les sites web d'après les recommandations du Carbet de sciences, et d'améliorer la notoriété, le référencement et l'augmentation du nombre de pages hébergées sur le site Antilles en vue de fusionner les 3 sites à moyen terme.

**10. L'animation du PNA** poursuit l'animation des pages Facebook du réseau tortues marines Guadeloupe et du réseau tortues marines Martinique via un calendrier éditorial, en s'attachant à la qualité des informations diffusées.

### 3. Action 35 : Mettre en place des outils et actions spécifiques pour les élus, techniciens des collectivités, les professionnels de la pêche, du nautisme et du tourisme

#### Bref rappel de l'action :

- a) Développer des outils adaptés type clips vidéo, enquêtes, quiz, séminaires, ateliers d'échanges thématiques, etc.
- b) Proposer des journées de formation spécifiques / information à destination des élus et professionnels
- c) Communiquer sur les actions du PNA auprès des professionnels
- d) Mettre en place des partenariats avec les différentes catégories socio-professionnelles et collectivités

**Rappel de la proposition n°17 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « La commission propose que l'animation du PNA : (i) réédite l'envoi d'un courrier aux élus à l'occasion des vœux pour rappeler l'existence du PNATMAF, les enjeux tortues marines spécifiques à chaque commune (bilan de l'activité de ponte et des menaces recensées), (ii) partage les outils existants (exemple : plaquette d'information sur les manifestations festives), (iii) propose une rencontre pour approfondir les sujets relevant particulièrement de leurs compétences (dont actions 15, 16, 17 et 22 du PNA) ».**

#### Guadeloupe

**M. MOUTOU (animation PNA) présente le bilan provisoire 2024.** Aucun courrier n'a été envoyé aux collectivités au moment des vœux en 2024. En revanche, un **courrier d'invitation à la signature de la charte du RTMAF** a été envoyé le 3 juin aux 34 communes de l'archipel. Seule la mairie de **Sainte-Anne** a répondu avec la signature de la charte et une confirmation de participation au prochain COTEC. Deux autres mairies ont émis le souhait de signer la charte, mais sont en attente de précisions sur de potentiels moyens supplémentaires après signature. Par ailleurs, un **flyer de communication de la DEAL sur la menace relative aux chiens divagants** sur les sites de ponte a été relayé aux collectivités.

**Concernant les perspectives 2025**, elle propose d'organiser des rencontres avec les collectivités signataires de la charte pour les intégrer aux formations pour le suivi des traces et des échouages, ou à la régulation de la mangouste. Elle suggère de poursuivre le relais d'informations directement auprès des contacts environnement en mairie sur certaines actions dédiées (ex : webinaire sur la pollution lumineuse), ou via la liste de diffusion du RTMAF à laquelle ils sont abonnés. En revanche, elle s'interroge sur la pertinence d'envoyer une **note spécifique à l'activité de ponte de chaque commune**, en l'absence de coordination de ce suivi faute de financement en 2024. Enfin, elle propose de se rapprocher des **EPCI** comme porte d'entrée auprès des communes.

**C. ALANIESSÉ (DEAL Guadeloupe)** ajoute que la communication sur les chiens divagants est disponible sur les sites internet de la Préfecture et de la DEAL<sup>4</sup>. Elle a été lancée en réponse aux attaques de chiens constatées sur les tortues marines en 2024.

<sup>4</sup><https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/les-chiens-en-divagation-et-la-menace-qu-ils-a4594.html>

## Martinique

**L. RENIA (animation PNA) présente le bilan provisoire 2024.** Aucun courrier n'a été envoyé aux collectivités au moment des vœux en 2024. En revanche, un **courrier d'invitation à la signature de la charte du RTMAF** a été envoyé le 5 juin aux 24 communes littorales, et à la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM). Une **synthèse de l'activité de pontes spécifique à chaque commune** a été joint à ce courrier. Aucun retour n'a été reçu à ce jour. Toutefois, plusieurs communes portent des projets de restauration écologique de plages et de gestion adaptative du ramassage des sargasses (Ste-Marie, Ste-Luce, Diamant, le Prêcheur). Ces projets représentent de bonnes portes d'entrée pour la prise de contact par l'animation du PNA.

**C. RINALDI (Évasion Tropicale)** salue la synthèse sur l'activité de pontes qui a été envoyée spécifiquement à chaque commune. Elle alerte sur les éventuels signataires de la charte qui pourraient se servir de l'appartenance au réseau à des fins commerciales (opérateurs touristiques notamment). Enfin, elle propose que l'animation du PNA se rapproche également d'institutionnels comme le Conservatoire du Littoral, l'agence des 50 pas ou la Région Guadeloupe, qui ne participent jamais aux réunions ou aux actions du PNA.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** rappelle qu'aucun opérateur touristique de « turtle watching » n'a été invité à signer la charte. Cette activité ne fait pas partie des actions identifiées au PNA.

**M. MOUTOU (animation PNA)** propose d'organiser une ou plusieurs sorties à destination des collectivités/EPCI (suivi des pontes de tortues marines, visite de projets de restauration écologique), à l'image du Biodiversi'tour de l'ARB-IG prévu le 16 octobre à Marie-Galante.

**M-C. MULLER (Écolambda)** informe que la présidente de la communauté des communes de Marie-Galante (CCMG), également maire de Grand-Bourg, se montre enclin à participer aux actions de l'association et serait sans doute volontaire pour signer la charte.

**Propositions de la commission thématique SENSIBILISATION 2024 [Action 35] :**

**11. La commission** propose que l'animation du PNA : **(i)** réédite l'envoi d'au moins un courrier par an aux élus des municipalités et EPCI pour rappeler l'existence du PNATMAF, les enjeux spécifiques à leur territoire, et les leviers relevant de leurs compétences pour réduire les menaces ; une note spécifique à l'activité de pontes du territoire sera jointe à ces courriers, ainsi qu'une invitation à signer la charte du RTMAF ; **(ii)** pilote une mise à jour des référents « biodiversité et environnement » au sein des collectivités, pour actualiser l'annuaire du RTMAF et les ajouter à la liste de diffusion ; **(iii)** rencontre quelques-unes de ces collectivités, notamment sur le terrain pour observer les enjeux et donner suite aux menaces identifiées.

#### 4. Action 36 : Étudier les aspects socio-économiques des tortues marines et valoriser les données auprès des décideurs

Priorité  
2

Bref rappel de l'action :

- a) Identifier les opérateurs et produits existants sur les tortues marines
- b) Analyser les retombées économiques
- c) Faire le bilan des outils de communication qui utilisent l'image des tortues marines pour développer le tourisme local
- d) Organiser une restitution synthétique et conviviale des études socio-économiques auprès des élus

**Rappel de la proposition n°19 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « Kap Natirel informe le RTMG de la nature du partenariat avec Décathlon concernant la vente de gourdes, dont une partie du bénéfice reversé en faveur des tortues marines ».**

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** rappelle que la vente de gourdes à l'effigie des tortues marines par l'enseigne Décathlon avait été signalée en commission 2023 (voir [page 28](#)), avec une étiquette indiquant le versement de 1% des recettes au RTMG. Cette action aurait été prise à l'initiative de l'association Kap Natirel, dont le logo apparaissait également, ce que l'association avait alors démenti (absence de convention avec l'enseigne). Il semblerait d'une part que le problème n'ait pas été réglé à ce jour, et d'autre part que cette initiative a été copiée par Décathlon en Martinique, s'appuyant sur l'association Reflet d'Culture. Il propose donc à la commission que l'animation du PNA envoie un courrier à Décathlon pour demander le retrait de ces étiquettes.

La commission approuve cette proposition.

#### **Propositions de la commission thématique SENSIBILISATION 2024 [Action 36] :**

**12. L'animation du PNA** propose d'envoyer un courrier à l'enseigne Décathlon pour lui demander le retrait sans délai des étiquettes associées à la vente de gourdes dont 1% des bénéfices est soi-disant reversé au RTMG et au RTMM.

### 3. Clôture de la commission « sensibilisation »

L'ordre du jour a été épuisé.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** clos la réunion en **résumant d'abord les propositions émises** par la commission. Celles-ci sont retranscrites dans le présent compte-rendu pour relecture et validation des participants, avant leur estimation budgétaire pour présentation et priorisation en COTEC.

Il rappelle ensuite le **bilan des avancées 2024** d'après la programmation qui était prévue, et propose à la commission de se prononcer sur le **maintien ou l'abandon des activités, notamment celles qui n'ont pas pu être réalisées en 2024**. Un sondage est envoyé pour recueillir les avis : <https://beta.framaforms.org/commission-sensibilisation-du-pnatmaf-2024>.

Il remercie enfin l'ensemble des participants pour leur présence et les échanges constructifs.

## Annexe 1 : Liste des participants à la commission « Sensibilisation » 2024

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG)	Lyza HERY	Chargée de mission EEE	lyza.hery@arb-ig.fr 05 90 60 79 83
Amicale Ecolambda (association)	Marie-Christine MULLER	Bénévole	mimounette57480@gmail.com 06 90 48 12 57
Amicale Ecolambda (association)	Gérard PORTECOP	Référent	gerard.portecop@orange.fr 06 90 63 60 61
Association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM)	Julien CHALIFOUR	Directeur adjoint et responsable scientifique	science@rnsn.org 06 90 34 77 10
Aquasearch (bureau d'études)	Nathalie DUPORGE	Cheffe de projet	n.duporge@aquasearch.fr 06 96 65 90 05
Carbet des Sciences (association)	Mathilde BRASSY	Responsable du Pôle Biodiversité	biodiversite@carbet-sciences.com 06 96 44 05 57
Collectivité Territoriale de Martinique	Liam VILLENEUVE	Chargé de mission	liam.villeneuve@collectivitedemartinique.e.mq 05 96 72 21 40
DEAL Guadeloupe	Chloé ALANIESSÉ	Chargée de mission biodiversité marine	chloe.alaniesse@developpement-durable.gouv.fr 05 90 99 99 91
DEAL Guadeloupe	Cécile COLONNEAUX	Stagiaire	cecile.colonneaux@i-carre.net
DEAL Martinique	Pauline BELLENOUE	Chargée de mission faune marine	pauline.bellenoue@developpement-durable.gouv.fr 05 96 59 59 51
Direction de la Mer Guadeloupe	Méloa DRACON	VSC Chargée de mission (service MICO, cellule DPM (AOT))	meloa.dracon@mer.gouv.fr
Direction de la Mer Martinique	Solenn LE HYARIC	Cheffe du service planification et environnement marin	solenn.le-hyarc@mer.gouv.fr 06 96 22 06 49
Direction de la Mer Martinique	Yannick KESTENER	Gestionnaire instructeur manifestations et commissions nautiques locales	manifestations-nautiques.martinique@mer.gouv.fr 06 96 30 82 90
Évasion tropicale (association)	Caroline RINALDI	Cofondatrice de l'association	evastropic@wanadoo.fr 06 90 57 19 44
Kap Natirel (association)	Cécile LALLEMAND	Coordinatrice des animations scolaires et grand public	cecile.lallemmand@destination-eco.fr 06 90 32 22 52
L'ASSO-MER (association)	Magali COMBES	Chargée de projets scientifiques	magali@lassomer.fr 06 96 19 00 72
L'ASSO-MER (association)	Claude LHERMITTE	Référent bénévole tortues marines	claudio@lassomer.fr



Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Le Gaïac (association)	Fortuné GUIOUGOU	Président	legaiac@orange.fr 06 90 45 32 22
Office National des Forêts (ONF)	Nicolas PARANTHOËN	Coordinateur interrégional des PNA	nicolas.paranthoen@onf.fr 06 90 47 37 32
ONF Guadeloupe	Marina MOUTOU	Animatrice territoriale des PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin	marina.moutou@onf.fr 06 90 76 11 70
ONF Guadeloupe	Élise GEORGES	Chargée d'animation des PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin	elise.georges@onf.fr 06 90 99 60 73
ONF Martinique	Alexis GUILLEUX	Animateur territorial des PNA pour la Martinique	alexis.guilleux@onf.fr 06 96 26 69 62
ONF Martinique	Ludvina RÉNIA	Chargée d'animation des PNA pour la Martinique	ludvina.renia@onf.fr 06 96 26 74 51
ONF Martinique	Kévin URVOY	Chargé de mission faune	kevin.urvoy@onf.fr 06 96 22 74 92
Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM)	Caroll-Ann PORTEL	Chargée de projet valorisation des données de l'OMB	ca.portel@pnr-martinique.com 05 96 64 42 59
Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM)	Laurent LOUIS-JEAN	Conservateur des espaces naturels protégés et des réserves naturelles	l.louis-jean@pnr-martinique.com 06 96 27 87 11
Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM)	Melvin BEATRIX	Chargé de mission Atlas de Biodiversité Communaux	m.beatrix@pnr-martinique.com 05 96 64 42 59
Réserves Naturelles de Petite Terre et La Désirade (association Titè)	Sarah SELLIER	Chargée de mission vie associative à La Désirade	sarahsellier.tite@gmail.com 06 90 34 59 27
Réseau Tortues Marines Guyane (Office français de la biodiversité)	Léa DUPONT	Chargée de communication du PNA tortues marines Guyane	lea.dupont@ofb.gouv.fr 06 94 21 47 67
Sanctuaire AGOA	Sonia CASTENDET	VSC Accompagnement du whale watching	sonia.castendet@ofb.gouv.fr 06 96 38 53 80
Tò-Ti-Jòn (association)	Isabel SEGUIN	Patrouilleuse bénévole suivi traces	totijon971@gmail.com 06 90 50 58 16
Tò-Ti-Jòn (association)	Claude FROIDEFOND	Responsable du secteur Tortues marines	totijon971@gmail.com 06 90 50 58 16
Trans Océans Tortues Marines (TOTM, association)	Tony Michel NALOVIC	Président	michel.nalovic@totm.ong 06 94 48 86 83
Ville de Vieux-Habitants (971)	Albert AIRA	Élu en charge de la transition écologique	doc.albert.aira@orange.fr 06 90 56 55 14
	Véronique GOMBAULD		
	Mathieu TRANCHOT		